



Flash Info Ademe

Bulletin d'information rapide
aux personnels
de l'ADEME
n°43

30 septembre 2010

Web et courriel

adresse électronique
sne@ademe.fr

le site du SNE-ADEME
<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national
<http://www.sne-fsu.org>

Qui contacter ?

Délégués syndicaux

Ruven
GONZALEZ
DR Centre

Claire
BONNEVILLE
DR Rhone-Alpes

Délégués du personnel

Violaine
GRILLON
Centre de Paris

Maryse
SERVANT

Maud
BÉRAUD
DR Centre

Walter
PERSELLO
Centre de Valbonne

Guy
LAURENT
DR Bretagne

Joël
GOARIN
Centre d'Angers

Élus & représentants au CE

Alain
ANGLADE
Secrétaire du CE

Fabienne
SCHIMENOWITZ
DR Ile de France

Didier
CHÉREL

Stéphane LECOINTE
DR Bretagne

Laurence
MÉCHIN
Trésorière adjointe
du CE
Centre de Valbonne

Michel CAIREY-
REMONNAY
DR Franche-Comté

Denis MAZAUD
Centre d'Angers

Thérèse
GIORDANO
Centre de Paris
Secrétaire adjointe

Représentants au CA

André
TUEUX
DR PACA

Hervé
PERNIN
DR Ile-de-France

CE du 14 septembre 2010

Intervention du Président : Orientations 2011

Les principales missions de l'ADEME sont confirmées pour les 3 ans à venir avec un niveau de budget stable qui reste néanmoins élevé (700 M€) dont 500 de fonds « Grenelle » et 200 en budget de « base ». Une certaine souplesse tant attendue dans la répartition entre les 2 origines serait en discussion. Le Président estime que la bonne visibilité financière sur 3 ans apporte une sérénité de fonctionnement pour l'ADEME.

Au SNE nous pensons qu'au regard de nos moyens humains cette stabilité est plutôt une bonne chose mais même si un renfort d'effectif devrait être confirmé, il resterait en deçà des besoins. Rappelons que la surcharge de travail est la principale cause de souffrance identifiée à l'ADEME.

Évidemment, nous n'échappons pas à la demande de notre tutelle de réduire le budget de fonctionnement. Les salaires ne seront pas touchés, mais cela aura sûrement des conséquences négatives sur nos conditions de travail.

Concernant les **investissements d'avenir**, si l'état d'avancement est satisfaisant avec 2 conventions signées et 2 en voie de l'être, il reste 3 points à caler qui nous concernent tout particulièrement : la continuité avec le fonds démonstrateur, les frais de gestion et les renforts d'effectif.

Durant l'été, le président a adressé à tous les directeurs régionaux une note de cadrage qui fixe les priorités et dont la principale mesure a pour objectif de diminuer les enveloppes contractualisées.

Qualité de l'air : si la loi Grenelle 2 confirme le rôle de l'ADEME sur la stratégie de limitation des polluants, en revanche toute la partie « soutien aux réseaux de mesure » et « banques de données » ne sera désormais assurée par l'INERIS. Les effectifs de l'équipe ne devraient pas diminuer mais nous devons nous concentrer sur les aspects stratégiques de réduction des émissions de polluants. Toutefois, en attendant d'être remplacés, nous devons encore être présents auprès des associations de surveillance de la qualité d'air.

Les élus du comité d'entreprise ont profité de la tenue de la réunion à **Valbonne** pour redemander une étude sur les **ondes électromagnétiques** liées à la présence d'antennes de grande dimension à proximité immédiate du site. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain CHSCT pour une décision espérée fin octobre.

Orientations du Plan de formation 2011

La commission a souligné encore une fois la clarté du document et a proposé plusieurs modifications.

Si le nombre de demandes de formation semble se stabiliser à un niveau satisfaisant, une vigilance est à porter sur les 80 salariés qui n'en demandent aucune.

La CFE insiste sur l'approche « perspectives pluriannuelles des formations » et l'approche « parcours métiers et domaines précurseurs » qui devraient être renforcées car stratégiques pour l'agence.

Il est noté que le nouvel accord « seniors » est particulièrement mis en avant (alors qu'aucune action spécifique nouvelle n'est proposée). L'ADEME exemplaire est carrément absente de ce plan !

Concernant les formations collectives, c'est dorénavant les besoins de formation exprimés lors de l'EIA qui feront office de pré-inscription.

Le SNE a également fait remarquer l'absence de formation spécifique aux gestionnaires. Il serait utile de ne pas méconnaître les besoins spécifiques de ces salarié(e)s en terme de formation et d'échange. Par exemple, la note de l'été 2009 modifiait les pratiques sans qu'une information directe ne parvienne aux principales intéressées. Nous avons demandé que leur soit proposée au minimum une journée spécifique.

Enfin, les 2 plus gros postes de dépenses concernent les journées « risques psychosociaux » et les formations informatiques. Ces dernières nous coûtent cher et n'intègrent même pas de sensibilisation aux bons usages de tous ces nouveaux outils

Gouvernance et pilotage des projets « systèmes d'information et moyens informatiques »

Ça fait sérieux !

Depuis la dernière présentation, il y a un peu plus de deux ans, des progrès ont été réalisés. La démarche est plus structurée et précise. Des efforts ont été faits pour évaluer l'impact de la mise en place des systèmes d'information sur les moyens humains : on regarde les temps de conception, de mise en place et de maintenance des outils mais toujours pas ceux des utilisateurs en bout de chaîne !

L'agent de base est oublié dans la composition du Comité directeur des systèmes d'informations réservé aux hiérarchiques (directeurs surtout)... Nous continuons à penser que c'est une erreur car l'avis des utilisateurs finaux de ces outils (pas seulement les concepteurs qu'on nous dit consulter) est précieux pour qualifier leur pertinence et pour aider à sélectionner les mieux adaptés.

Au-delà de la gouvernance de projet, c'est de « **bonne gouvernance** » qu'on a besoin, celle qui figure explicitement comme une référence dans le volet social du développement durable.

On passe bientôt au système d'exploitation Windows 7. L'utilisation comme dans notre Ministère de tutelle de logiciels libres (par exemple la suite Open Office) n'a pas été retenue. On nous assure qu'il y a des problèmes de compatibilité très gênants avec nos logiciels maison...

Locations hiver : à vos agendas

Pas de grande modification par rapport à l'année dernière. Les propositions de locations ont pu être finalisées durant l'été et les réservations débiteront ce mois-ci.

En complément, les élus ont voté le principe d'organiser une nouvelle rencontre inter-sites « jeux nationaux d'hiver » aux Saisies. Une information plus précise sera transmise rapidement auprès du personnel.

Budget du comité d'entreprise

Le budget 2010 a subi quelques adaptations mineures.

Le budget 2011 reconduit, pour l'essentiel, les modalités de 2010 avec un montant global de 810 000 € répartis en 715 000 € pour les œuvres sociales et 95 000 € pour le fonctionnement. Ce budget consensuel et à l'équilibre a été voté par 9 voix Pour et 1 Abstention.

Le CE a salué la qualité du travail de présentation du budget préparé par le bureau du CE.

Communication interne

4 saisons

Un nouveau document de communication interne est en préparation : le « 4 saisons ».

Il prévoit de laisser une large place aux équipes, aux métiers mais aussi aux salariés eux-mêmes. C'est une bonne idée mais il faudra voir comment cela sera effectivement mis en place et si la parole y sera libre...

Accueil des nouveaux

Enfin un nouveau livret d'accueil sous format électronique sera diffusé prochainement aux nouveaux arrivants. Il sera accessible à tous sur IntraDEME.

Figurez-vous que, même après une lecture attentive du document, un nouveau venu ne soupçonnera pas l'existence même de syndicats à l'ADEME ! Bizarre ! On avait cru comprendre que les relations sociales constituaient pour notre direction un élément fort et positif du fonctionnement de l'ADEME...

Nous avons demandé que cela soit corrigé, que le rôle du CE, des commissions, du CHSCT et des DP y soit mieux présenté et qu'une place y soit réservée à l'expression des 4 syndicats présents à l'ADEME.

Cadeau de fin d'année

Pour terminer... le scoop anti-stress : le cadeau individuel de fin d'année sera remplacé par un temps collectif de convivialité par site.

Adhérez au SNE-FSU : pourquoi c'est important

- Pour défendre notre outil de travail et représenter les intérêts des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement ;
- Parce que l'action syndicale s'appuie en premier lieu sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers ;

Contact : sne@ademe – Site Internet : <http://sneademe.objectis.net>